



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 05 novembre 2015

- approuvé le 03 décembre 2015 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Sandrine AMSTUTZ, Nicola BALLHAUSEN, Kristine BALSLEV, Pierre BARROUILLET, Jean-Michel BAUDOUIN, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Ecaterina BULEA BRONCKART, Caroline DAYER, Olivier DESRICHARD, Argelia CIODINI, Mélanie DIAMANTINO CHAVES, Marc DURAND, Laurent FILLIETTAZ, Natasha FREDERIC, Guido GENDOLLA, Edouard GENTAZ, Paolo GHISLETTA, Yvan SANCHEZ, Sylvie TISSOT, Gaviota VILLAMIL
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillère aux études, Pascal ZESIGER – doyen
Invité(s)	Radu BANESCU, Rita HOFSTETTER, Lucie MOTTIER-LOPEZ, Esther HARTMAN (AGePSY), Sonia STURM
EXCUSES	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Vanessa BARBIER, Franca LEUTENEGGER, Somayah NASIR, Sabine VANHULLE
Ex officio	Valérie FAVEZ, Aline MEYER, Madiha NASIR – conseillères aux études

Ordre du jour

- 1 - Approbation du PV de la séance du 17.09.2015
- 2 - Communications du doyen
- 3 - Pré-projet de rapport de la Commission de planification académique - pour discussion - avant le préavis formel du Conseil le 03 décembre 2015
- 4 - Elections complémentaires dans les Commissions de la Section de Psychologie
- 5 - Elections complémentaires dans les Commissions permanentes de la Faculté – proposition de candidat-e-s du corps étudiant
- 6 - Projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée - pour approbation
- 7 - Désignation du/de la candidat-e à la fonction de doyen-ne dès le 15.07.2016

[Le Collège des professeurs de la Faculté fait usage de la possibilité de proposition que lui octroie le Règlement d'organisation, et propose comme candidat Pascal Zesiger, doyen actuel, pour **une durée exceptionnelle de 2 ans** (15.7.2016-15.7.2018)]
- 8 - Divers

Une modification de l'ordre des points figurant à l'ordre du jour est demandée par le doyen : pour des raisons d'organisation, le point n°7 – *Désignation du-de la candidat-e à la fonction de doyen-ne de la Faculté* sera traité après les communications du doyen (et la présentation du pré-rapport de la CPA).

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17.09.2015

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

- **Budget 2016-2019**

Le Recteur s'attend à ce que le Canton demande une diminution budgétaire de 5% sur la période 2017-2019, 5% correspondant à l'augmentation de 40 à 42h de la charge hebdomadaire de travail voulue par le Conseil d'Etat. Les doyens doivent discuter au prochain Collège Rectorat-Décanats (CRD) au vert des propositions sur la manière d'absorber ces coupures ou d'augmenter les recettes.

- **Budget d'investissement**

L'enveloppe attribuée en 2016 aux différentes Facultés, dont la nôtre, sera en principe un peu plus élevée que celle octroyée en 2015.

- **Question adressée au Recteur sur les projets COB déposés par la Faculté**

A la question adressée au Recteur à propos des projets déposés par la Faculté dans le cadre de la COB 3, le Recteur a répondu en ces termes : « Les projets COB déposés par les facultés restent d'actualité. À la fin de l'année nous allons tenter un exercice de planification des dépenses que nous pourrions consentir sur le FID en prenant deux scénarios, l'un avec 0 pour la COB 2016-2019 et l'autre avec une dotation de +3 millions et nous allons déterminer les projets que nous pourrions supporter en totalité ou en partie. »

- **Salaire des post-doc - Pratique facultaire**

Suite à la décision d'augmenter le salaire des post-doctorants (passage classe 9 à 14), le Conseil décanal confirme son accord pour le passage automatique d'assistant engagés sur budget DIP à post-doc, **au même taux d'activité**, lors de l'obtention du doctorat. En revanche, les nouveaux engagements de post-doc se feront à un taux d'activité de 80% au maximum.

3. PRÉ-PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADÉMIQUE – POUR DISCUSSION – AVANT LE PRÉAVIS FORMEL DU CONSEIL LE 03 DÉCEMBRE 2015

Ce pré-projet de rapport répond à la demande du Conseil participatif de se voir communiquer une version préalable à la version définitive qui sera transmise au Rectorat afin de pouvoir la discuter et donner un premier avis. Il s'agit d'un document de travail.

Il est convenu que, suite à la présentation du doyen, et en fin de séance, des tables rondes soient organisées afin que les membres du Conseil participatif, constitués en petits groupes, commentent et émettent des remarques qui seront synthétisées dans un document* et transmises à la Commission facultaire de planification (CPA).

Pour rappel, les rapports précédents n'étaient pas vraiment conformes à l'exercice demandé, se limitant à considérer les postes qui se libéraient dans les années à venir. Le pré-projet soumis tente de mieux correspondre aux attentes formulées par le Rectorat qui considère que le rapport de la CPA doit être un instrument de gouvernance de l'institution en définissant des priorités et en donnant une vision de la Faculté à long terme. Le rapport se présente en 3 parties :

- Présentation de grands domaines de recherche pour améliorer la visibilité de la Faculté : les 50 groupes de recherche existants sont regroupés en 9 domaines définis de manière transversale, au-delà des limites des différentes structures.
- Définition d'axes prioritaires, destinés à orienter les choix à venir et s'inscrivant dans les objectifs du plan stratégique de l'Université. Trois axes ainsi définis :
 - 1 – Consultations intégrées ; master jumelé Psychologie/Sciences de l'éducation ;
 - 2 – Parcours de vie, vieillissement, formation des adultes, publics en difficulté socioculturelle, inclusion ;
 - 3 – Formation à distance, pédagogie universitaire et évaluation, technologies et processus d'apprentissage.

En lien avec ces trois axes, est soulignée l'importance de deux thématiques permanentes : l'égalité des chances et la transition au monde professionnel.

- Prévision détaillée du traitement prévu des postes professoraux qui deviendront vacants d'ici à 2019.

Commentaires : On nous demande de fixer des objectifs à plus long terme que 2016, soit de définir et mettre en œuvre des projets pour plusieurs années, Or, en même temps (ce jour même), on apprend que l'Université sera probablement soumise à des coupures budgétaires conséquentes et à court terme ; il semble assez compliqué, dans de telles conditions, de se projeter à longue échéance.

Le doyen : effectivement, la question budgétaire est une contrainte évidente. Le but est de définir des objectifs et de faire au mieux pour les tenir malgré les aléas, notamment d'ordre financier.

[*synthèse du président, Edouard Gentaz, en fin de procès-verbal]

4. ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES DANS LES COMMISSIONS DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

- . Commissions du Plan d'Etudes*
- . Comités de programme et Comités scientifiques
- . Commissions d'équivalences et de mobilité
- . Commissions de relève

- . Commission de Stages de la Section de psychologie [désignation par le Conseil participatif]

**A noter la candidature d'Olivier Desrichard, dans la composition de la CPE (ne figure pas sur le document transmis)*

Ne suscitant ni commentaire ni question, soumises au vote, les candidatures complémentaires proposées pour le mandat 2015-2017 des commissions de la Section de psychologie sont préavisées favorablement par le Conseil participatif à l'unanimité (21 voix). La composition de la Commission de Stages est adoptée à l'unanimité (21 voix)

5. ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES DANS LES COMMISSIONS PERMANENTES DE LA FACULTÉ – PROPOSITION DU CORPS ÉTUDIANT

- . Commission d'Ethique
- . Commission de l'Équipement
- . Commission de l'Égalité
- . Commission de la Formation et de l'Évaluation des enseignements
- . Commission Informatique

Ne suscitant ni commentaire ni question, soumises au vote, les candidatures proposées pour le mandat 2015-2017 des commissions permanentes de la Faculté par les étudiants de la Section de psychologie sont préavisées favorablement par le Conseil participatif à l'unanimité (21 voix).

6. PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE DANS LE DOMAINE DE LA PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE, ORIENTATION ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE – POUR APPROBATION

Dans le cadre du dossier de demande de reconnaissance de la « Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée//Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée » par la CDIP, il apparaît nécessaire de modifier l'intitulé du diplôme afin de se conformer à la dénomination officielle (reconnue par la CDIP), tant pour le titre académique que pour le Diplôme professionnel, ceci notamment, afin que les personnes diplômées dès janvier 2016 puissent produire le titre avec le « bon » intitulé (reconnu par la CDIP).

La formulation « Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée//Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée » doit donc évoluer en « « Maîtrise universitaire **dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée**//Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée ».

Soumis au vote, le projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée, est approuvé par le Conseil participatif à l'unanimité (21 voix).

7. [TRAITÉ EN POINT 4] DÉSIGNATION DU-DE LA CANDIDAT-E À LA FONCTION DE DOYEN-NE DÈS LE 15.07.2016

Le doyen actuel propose de poursuivre son mandat pour une période exceptionnelle de 2 ans à partir de juillet 2016, avec une nouvelle équipe décanale formée de deux nouveaux vice-doyens, Jean-Paul Payet (SSED) et Nicolas Favez (PSYCHO). Bien que le Conseil participatif soit amené à se prononcer formellement sur la personne du doyen uniquement, P. Zesiger considère qu'il est préférable de donner la composition complète du décanat si sa candidature était retenue.

Le projet de l'équipe qui se présente pour ces deux années s'inscrit dans la continuité de celui du décanat précédent, avec toutefois la mise en place de nouveaux chantiers.

Pour ce qui est de la continuité, l'équipe entend poursuivre d'une part, le développement d'une vision et d'un projet facultaires, ainsi que du travail d'articulation entre les deux Sections et TECFA, et d'autre part, le travail sur le rayonnement de la Faculté, tant au sein de l'Université que par rapport aux principaux partenaires institutionnels et au grand public.

Pour ce qui est des nouveaux chantiers, l'équipe portera son attention plus particulièrement sur trois objets:

- Amélioration des dispositifs de transition des étudiants vers la profession, qu'il s'agisse de filières professionnelles ou académiques (augmenter les stages dans l'ensemble des filières, mettre en place des mesures d'accompagnement dès la 1^{ère} année, ..) ;
- Analyse des avantages et inconvénients de la mise en place des filières de bachelor et de master selon les principes de la déclaration de Bologne et amélioration des filières (lutter contre les effets pervers tels que le morcellement des connaissances chez les étudiants tout en restant dans le cadre, améliorer les dispositifs de formation,..) ;
- Intégration du E-learning dans les formations de la FPSE (engager une réflexion sur la formation à distance qui reste vraiment à améliorer).

Soumise au vote, la désignation de Pascal Zesiger comme candidat à la fonction de doyen pour un mandat d'une durée exceptionnelle de deux ans est approuvée par le Conseil participatif (19 oui, 2 abstentions).

8. DIVERS

- Journée « remue-méninges » du samedi 31 octobre : portes ouvertes de 14h à 17h – Vif succès !
- Ce soir, jeudi 05 novembre (19h15 à 21h15 – Unimail) : « regards croisés sur la petite enfance » dans le cadre du cycle d'ateliers interdisciplinaires.

GE/19.11.2015/M.Philippe

[annexe]

Bilan des évaluations du « Pré-projet de rapport de la commission de planification à l'intention du conseil participatif du 29 octobre 2015 »

Durant le conseil participatif, 4 sous-groupes ont travaillé sur le Pré-projet du rapport de la CPA. Chaque sous-groupe, composé de collaborateurs des deux sections, a identifié les points positifs et les points négatifs de ce rapport ainsi que des propositions de modifications. Ci-dessous se trouve le bilan de ce travail.

Edouard Gentaz, Président du CP, 8 novembre 2015.

Points positifs :

- Souci de proposer une vision du futur au niveau de la recherche.
- Souci de soumettre ce document au CP à une véritable discussion même si les délais restent très (trop) courts.
- Effort d'identification des domaines transversaux et des priorités avec l'intégration des trois composantes.
- Effort de structuration des recherches de la FPSE, autrement que par section ; projet facultaire
- Axe 1 : une multitude d'équipes peuvent se retrouver
- Axe 3 : cohérent

Points négatifs :

- Difficultés à identifier quelle méthode de classification a été utilisée pour extraire et définir ces 9 domaines.
- Les domaines paraissent peu lisibles et peu homogènes. Par exemple, vu de l'extérieur, il est étrange de trouver « parcours de vie » dans « méthodologie et statistiques ».
- La répartition des domaines semble inégale
- La logique dans le lien entre l'affectation des postes aux axes et les propositions de réaffectation, coupure ou maintien paraît peu visible
- Les axes prioritaires sont peu claires, pas vraiment aux mêmes niveaux et les critères de choix des axes peu explicites.
- Hétérogénéité interne à chaque axe et entre les axes
- Risque d'une crédibilité plus faible quand les axes comprennent trop d'aspects ?

- Axe 1 : Manque de lisibilité, de cohérence. Etrange de trouver « Master dans le titre » et la dimension recherche ne ressort pas assez. Manque de justification.

- Axe 2 : Aspect et vocabulaire trop « misérabiliste » et daté ; par exemple, remplacer « public en difficulté » par « situation de vulnérabilité ». Formuler le texte de manière plus positive et davantage tourné vers l'avenir (« égalité des droits » paraît une formulation négative et rétroactive »

- Axe 3 : Compte tenu des forces et des ressources, la dimension TECFA paraît trop importante et la dimension-recherche pas assez développée.

Propositions :

- Elaborer une « cartographie » pour établir dans quels domaines les collaborateurs s'inscrivent. Il pourrait être proposé un tableau à double-entrée dans lequel chaque enseignant-chercheur inscrit 3 ou 4 domaines maximum (par ordre croissant) dans lequel il se situe.
- Ajouter des mots-clefs dans le descriptif des domaines afin de mieux expliciter les différentes orientations des équipes
- Ajouter des concepts comme : « petite enfance », « formation des enseignants », « neuropsychologie » et « neurosciences »
- Pour les priorités, mieux identifier les différences entre les objectifs internes et externes.

- Les axes devraient mettre en avant des « Principes » et citer ensuite des mesures envisagées dans le cadre de ces Principes.
- Ajouter un axe développemental
- Modifier le nom des axes en proposant des concepts plus attractifs.

- Renforcer la phrase qui parle des masters orientés recherche.
- Mentionner le travail du CP dans le document afin de faire état de son travail dans le projet de notre FPSE.